

Des flexijobs pour soulager le budget

CONTRÔLE BUDGÉTAIRE Le périlleux équilibre entre l'assainissement et la relance

- Parmi les pistes évoquées pour combler le trou de près de 3 milliards, les flexijobs.
- L'axe MR-VLD va le proposer pour diminuer les dépenses de sécu.
- Et doper la relance.

Un pur exercice de musculation verbale. » C'est ce qui se dégage des premiers rounds d'observation entre partenaires gouvernementaux, à quelques encablures d'un contrôle budgétaire qui promet d'être délicat : il y a tout de même entre 2,2 et 3,2 milliards à dégoter pour combler le trou du budget, selon que l'on reporte ou pas l'équilibre budgétaire en 2019.

La volonté de sortir de l'équation « réduire les dépenses en sécu contre un report de l'équilibre budgétaire » est manifeste. Se dirige-t-on, une nouvelle fois, vers la politique des « fonds de tiroir » pour boucler ce budget 2016, alors que l'opposition se déchaîne depuis des mois sur le fait que certaines mesures (en matière fiscale, essentiellement) reposent sur des bases assez floues ? C'est possible. Jeudi après-midi, en intercabinets, la majorité s'est attelée, département par département, à

vérifier que toutes les mesures prises ont été mises en œuvre et que les rendements sont ceux qui avaient été escomptés. « Certains clignotants sont au rouge, on ne va pas se le cacher, mais il est assez sain de se poser ce genre de question aujourd'hui et de voir comment on ne peut pas réajuster certaines mesures pour assainir ou régulariser les dépenses publiques », nous explique cette source gouvernementale. En clair, ce sera tolérance « zéro » ou presque : les ministres devront rendre des comptes sur la manière dont ils comptent tenir leurs objectifs budgétaires cette année. Un exemple ? La régularisation fiscale. Censée rapporter 250 millions d'euros pour 2016, cette mesure de régularisation des capitaux

ayant échappé au radar du fisc n'est toujours pas en vigueur (lire ci-dessous).

Tous les acteurs contactés se montrent relativement sereins en apparence sur cet exercice budgétaire, mais personne n'est dupe : les deux moteurs de la discussion budgétaire que sont aujourd'hui la sécu et le report de l'équilibre budgétaire crispent « inutilement » les partenaires de la Suédoise. Du reste, le Premier, à la Chambre, a clairement rejeté l'idée de postposer l'équilibre budgétaire à 2019.

On s'en tient à la déclaration gouvernementale : équilibre en 2018. Avec deux fers au feu : l'assainissement des finances publiques et le redressement économique du pays.

Parmi les pistes envisagées qui pourraient par ailleurs aider à combler le trou budgétaire, il en est une qui serait développée par l'axe VLD-MR et qui porte sur une réforme du marché du travail. A bonne source, on apprend que la piste des flexijobs sera mise sur la table. Cette mesure est déjà en vigueur dans le secteur de l'horeca et les premiers retours semblent plus que positifs, puisqu'elle a permis de remettre sur le marché quelques milliers de personnes (4.000 environ à fin décembre). D'où l'idée de l'élargir à d'autres secteurs.

Pour rappel, en compensation de l'introduction de la « caisse blanche » dans l'horeca (qu'on attend toujours...), le gouvernement avait introduit l'an dernier un certain nombre de mesures de soutien supplémentaires, comme le système de flexijobs. Un employeur du secteur horeca peut ainsi bénéficier d'un travailleur flexible (les cotisations sociales à déboursier sont plus faibles pour des travailleurs qui prestent « peu » et chez plusieurs employeurs) à moindre coût depuis l'an dernier. D'autres secteurs, comme celui de la construction, pourraient en bénéficier. « On fait face à une équation difficile », nous dit cette autre source gouvernementale. « On doit faire la balance entre un nécessaire ajustement des dé-

penses publiques et la relance de l'activité, que l'on ne peut pas grever avec des mesures qui pourraient plomber le budget. » L'extension des flexijobs à d'autres secteurs d'activité permettrait à la fois de sabrer dans les dépenses de sécurité sociale – « puisque l'on remet des chômeurs dans le circuit du travail » – et de doper l'emploi, et donc l'activité et la croissance économique.

Ce n'est pas tout : d'autres mesures, dont certaines sont communes avec celles proposées par le ministre de l'économie Kris Peeters (*Le Soir* du 20 février) il y a un mois, seront mises sur la table, qui élargiraient à une vraie réforme du marché du travail (ce qui contenterait, cerise sur le gâteau, les édiles de la Commission européenne). L'idée serait d'encadrer légalement des pratiques déjà en cours dans les entreprises qui se font hors cadre légal. Et, partant, de relancer l'activité ici aussi. « Mais tout cela ne permet pas vraiment de boucler un budget », nous affirme un autre membre du gouvernement. Si une réforme du marché du travail fait partie du programme gouvernemental (la bible, on le rappelle...), l'exécutif Michel tient aussi à la concertation sociale. ■

F.M.

OPPOSITION

« Regardez-vous dans le miroir »

La cheffe de groupe du SP.A à la Chambre, Meryame Kitir, n'a pas apprécié les propos avancés par le Premier ministre pour justifier le trou budgétaire, en chargeant notamment le gouvernement précédent : « Regardez-vous. C'est vous et votre gouvernement qui avez choisi de débusquer l'argent chez les citoyens et de creuser un trou de 3 milliards. Vous et personne d'autre. »

Pas question pour le Premier ministre de reporter l'échéance de l'équilibre budgétaire. L'assainissement ira de pair avec la relance

pistes Des objectifs à tenir à tous les étages

L'idée de se passer de l'accord des Régions pour mettre en place la Déclaration libératoire unique (sic) – 4^e version – évoquée par nos confrères de *L'Echo* nous est confirmée par le cabinet du ministre des Finances. « *Le projet de régularisation sera présenté ce vendredi au Conseil des ministres. En ce qui concerne le niveau de pouvoir fédéral, la philosophie du projet reste inchangée par rapport au projet initial. Les Régions qui souhaiteraient se joindre à cette régularisation sont les bienvenues mais le ministre a décidé de ne plus attendre et d'avancer dans ce dossier.* » L'enjeu budgétaire n'est pas mince, puisque 250 millions étaient prévus pour 2016. Ce n'est pas rien. On s'en souvient, le Conseil d'Etat avait fait savoir au ministre que, dans la Belgique fédérale née de la sixième réforme de l'Etat, un accord de coopération avec les Régions était nécessaire. En effet, celles-ci, déjà compétentes pour les droits de succession, peuvent désormais prévoir des additionnels à l'impôt des personnes physiques (IPP). Autrement dit, faire cavalier seul sur la DLU, c'est se priver des droits de succession (et de l'amende de

20 %) sur les montants hérités au cours des dix dernières années (au-delà, il y a prescription) et des revenus professionnels cachés à partir du 1^{er} janvier 2014. Sans parler, bien entendu, des revenus dont l'origine est inconnue, qui feront l'objet d'une belle foire d'empoigne entre l'Etat fédéral et les Régions wallonne et bruxelloise. Pas sûr qu'il reste grand-chose des 250 millions escomptés en 2016 par Johan Van Overtveldt (N-VA) pour cette opération. Mais le ministre devra s'expliquer et tout mettre en œuvre pour tenir son objectif de 250 millions...

Autre piste : le redesign de l'Etat, qui consiste à réduire les dépenses publiques en modernisant l'appareil de l'Etat (150 millions en 2016, sur un total de 750 millions d'ici à 2018). En gros, il s'agit d'uniformiser les commandes d'équipements, les systèmes informatiques, de fusionner certaines grosses administrations, de mieux mobiliser les ressources internes pour éviter les externes, etc.

Le projet de régularisation fiscale est ce vendredi sur la table du conseil des ministres

A cet égard, on n'est pas très loin – entendez que les 150 millions prévus pour 2016 sont loin d'être tombés dans l'escarcelle du budget. Les ministres – celui de la Fonction publique en particulier, Steven Vandeput (N-VA) – devront donc rendre des comptes ici aussi pour tenir les objectifs... et même les accélérer. En clair, on pourrait fort bien leur demander de ne pas attendre 2018 pour réaliser le gros des économies à faire.

Si l'ampleur de l'effort – plus de 2 milliards, selon le grand argentier, 2,2 selon le Premier ministre – n'est pas encore arrêtée à la virgule près, c'est que les autorités européennes ont leur mot à dire sur la copie budgétaire de la suédoise. Un mot qui devrait ressembler à une bonne nouvelle puisque les 400 millions affectés à l'accueil des réfugiés seront effacés du tableau noir. Les dépenses liées à la sécurité devraient aussi passer au bleu européen. Les caulettes ministérielles fonctionneront à plein régime, sans tenir compte de la date butoir du départ du Premier en Chine. Charles Michel veut réussir sa mandature. Et par conséquent réussir son examen budgétaire. ■

F.M. et D.V.

ENTRETIEN

« Les attaques ne me déstabilisent pas »

Johan Van Overtveldt, le ministre N-VA du Budget, a encore été rudement mis sous pression par l'opposition, jeudi, à la Chambre. Kristof Calvo, le chef de groupe des écologistes, a cité une phrase que le bouc émissaire du dérapage budgétaire écrivait en 2013 lorsqu'il était encore rédacteur en chef du magazine économique *Trends* : « *Lorsqu'on choisit à l'automne des chiffres irréalistes, il est normal de les recevoir comme un boomerang au printemps suivant.* » Et d'ajouter : « *Dans n'importe quel autre pays, vous auriez été prié de démissionner.* » Le chef de file du précédent gouvernement, Elio Di Rupo, en a rajouté une couche en affirmant à *L'Echo* : « *Il faut être honnête, Johan Van Overtveldt est le plus mauvais ministre des Finances qu'on ait jamais vu.* »

Notre grand argentier traverse des moments difficiles. Il en parle. La fonction de ministre est-elle plus ardue que celle d'un rédac-

teur en chef ?

Les attaques dont j'ai été l'objet font partie du jeu politique. C'est vrai que ce n'est pas agréable et que j'en ai encaissé quelques-unes ces derniers jours. Mais mes 30 ans de carrière dans le secteur privé ne m'avaient pas exonéré de ce type d'attaques. Disons que, dans le monde politique, elles sont parfois plus vives, plus franches, plus enrichissantes aussi. Mais ceux qui espèrent que ces attaques vont me déstabiliser se trompent. Je suis très serein à l'entame de ce contrôle budgétaire.

L'effort se situe entre 2,2 et 3,2 milliards, selon les trajectoires d'assainissement que l'on retient. Ce n'est pas du pipeau...

Oui, l'ampleur du trou à combler est considérable. Il faudra débusquer un peu plus de 2 milliards. Et on le fera. Sans reporter l'objectif de l'équilibre budgétaire à 2019 ?

La déclaration gouvernementale n'est pas un chiffon de papier. C'est la bible de cette majorité et elle dit clairement que l'équilibre budgétaire doit être atteint en 2018.

Que répondez-vous à ceux qui vous accusent d'avoir sous-estimé les rentrées de recettes fiscales à hauteur de 1,4 milliards ?

Entre les prévisions de recettes établies en septembre 2015 et celles

publiées en février dernier, il y a eu un événement que personne ne pouvait prévoir, celui des attentats du 13 novembre et du « lockdown » qu'il a généré. Ces événements ont eu pour effet de ralentir sérieusement l'activité économique. La moitié environ du recul de ces recettes par rapport aux prévisions de septembre, soit entre 700 et 750 millions, s'explique par cet affaiblissement conjoncturel. Il y a un second élément : la faiblesse des taux d'intérêt qui flirtent avec zéro. Ce n'est pas seulement une mauvaise nouvelle pour l'épargnant. Ce l'est aussi pour l'Etat : les entreprises qui, jusqu'ici, réalisaient des versements anticipés ne l'ont pas fait. La faiblesse des taux ne les a pas incités à effectuer ces versements, ce qui a privé les caisses de l'Etat des rentrées escomptées. On reproche aussi à l'administration des Finances d'avoir repris dans ses prévisions un versement anticipé de plusieurs centaines de millions réalisé exceptionnellement par une seule société... Je ne vais pas me retrancher derrière l'administration. Nous avons décidé, en accord avec le top manager du SPF Finances, de mettre en place un système de monitoring pour éviter à l'avenir ce type de surprises.

DIRK VANOVERBEKE